

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1437

Autor: [s.n.]

Rubrik: Cantonales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BERNE

Pas d'effet Sommaruga

En lançant dans la course aux États la très médiatique directrice de la Fondation pour la protection des consommateurs, Simonetta Sommaruga, le Parti socialiste espérait bel et bien mettre fin à une hégémonie bourgeoise à la Chambre des cantons et, du même coup, faire représenter le canton de Berne par un duo féminin. Hélas, même avec un score impressionnant, la candidate de la gauche a dû se contenter du troisième rang. Le canton de Berne continuera donc d'être représenté au Conseil des États par une radicale et un démocrate du centre. Conseillère aux États sortante et présidente du groupe radical aux Chambres, la Biennoise de 46 ans Christine Beerli a conquis haut la main son troisième mandat. Personnalité consensuelle et par ailleurs directrice de la Haute école technique et d'architecture de Bienne, Christine Beerli se paye même le luxe d'améliorer son score pour sa troisième participation.

Son colistier l'UDC Samuel Schmid, 52 ans, remplacera son collègue de parti Ulrich Zimmerli, qui ne se représentait pas. M. Schmid était jusqu'à présent conseiller national et président du groupe agrarien à l'Assemblée fédérale. Ce haut membre de l'UDC n'en est pas pour le moins assujéti aux idées de Christoph Blocher.

Au Conseil national, on ne constate pas de grands changements dans l'éventail politique bernois. Si l'UDC conserve ses huit sièges, sa représentation affichera trois nouveaux visages, dont enfin celui d'une femme, Ursula Haller. Surprise également à gauche : Ursula Wyss, des Jeunes socialistes, est à 26 ans la plus jeune des élus bernois au National. Elle ravit la place à une de ses colistières. La radicale Käthi Bangerter conserve son siège, ainsi que l'écologiste Franziska Teuscher.

Nicole Hager Oeuwray

Partagez pour l'égalité

Plusieurs secteurs de l'administration cantonale bernoise testent actuellement les possibilités d'une redistribution du travail, ceci afin d'encourager l'égalité entre hommes et femmes. L'objectif du projet « Parte » consiste à évaluer ce qui peut réellement se faire pour conjuguer égalité des chances et réaménagement du travail.

« Parte », l'abrégié de Partagez le travail - chacun y gagne, ne vise pas de grands changements quantitatifs, mais une plus grande sensibilisation à une logique de partage du travail. Sur le terrain, le projet s'est déjà concrétisé par le partage d'un poste de haut niveau. Ainsi, deux femmes dirigent depuis le 1^{er} octobre l'Office juridique de la direction cantonale des travaux publics (TTE).

Le projet « Parte » vise également à féminiser l'échelon des cadres. C'est dans ce secteur que les lacunes sont les plus criantes. Le personnel de l'administration cantonale bernoise est à 37,5 % composé de femmes; 60% se retrouvent

dans les catégories de salaires les plus basses et seules 2 % perçoivent les salaires les plus élevés. Reste à espérer que le projet expérimenté à la TTE fera des émules au sein de l'administration bernoise, voire même dans le privé.

(nho)

Le projet « Frau am Bau » porte ses fruits

Quelque 25 bureaux de Berne, œuvrant dans le domaine de la planification de la construction, ont été distingués en recevant le label de qualité « Frau am Bau ». Celui-ci est né d'un projet lancé en 1996 par des femmes du SIB, l'architecte bernoise Ruth Hänni et le Bureau de l'égalité de la ville de Berne. L'objectif était de récompenser les bureaux s'engageant activement à prendre des mesures concernant l'égalité de salaires, la politique d'engagement, la répartition du travail, le harcèlement sexuel et une organisation des conditions de travail qui tiennent compte de la situation des femmes.

(amd)

GENÈVE

Le CICR veut protéger les femmes dans les pays en guerre

Le 6 novembre se tenait à Genève la XXVII^e conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Dans son plan d'action pour la période 2000 à 2003, le CICR prévoyait qu'en cas de conflit armé, toutes les parties belligérantes devront prendre des mesures de protection spéciales pour les femmes et les jeunes filles, afin d'empêcher la violence fondée sur le sexe, notamment les viols et autres formes de

APPEL APPEL APPEL APPEL

Marche mondiale des femmes en l'an 2000
2000 bonnes raisons de marcher
contre la pauvreté et la violence faite aux femmes

Le 28 octobre 1999, la coordination genevoise a vu le jour.
Elle regroupe de nombreuses associations de femmes et commissions syndicales féminines.
Son slogan : *Genève marche*
Nous avons besoin de votre engagement et de votre soutien financier

- ☐ Je souhaite recevoir des informations sur les activités de la coordination
- ☐ Je désire m'engager à la coordination
- ☐ Je soutiens financièrement la marche et je verse la somme de fr.

Nom: Prénom:

Adresse:

Coupon à renvoyer à : Marche mondiale des femmes - Genève marche
2, rue de la Tannerie - 1227 Carouge - Fax 022/301 37 95 ou 022/301 37 86

violence sexuelle. Des mécanismes efficaces seront mis en place pour garantir que ces ordres soient dûment respectés à tous les niveaux et que les auteurs des violations soient punis. Le CICR a également formulé un ensemble de principes directeurs pour mieux répondre aux besoins en matière de protection et d'assistance des femmes et des jeunes filles touchées par les conflits armés.

VAUD

Nomination d'une vice-rectrice à l'Université de Lausanne

L'Université de Lausanne vient de désigner un nouveau recteur, deux vice-recteurs et une vice-rectrice, Mme Maria Wentland Forte, chargée de l'informatique et des statistiques. Elle enseigne l'informatique de gestion à l'École des Hautes Études Commerciales, est

directrice du Programme de Management de l'Entreprise (MBA), et membre de l'Institut Informatique et Organisation. Ses domaines de recherche sont principalement les systèmes intelligents d'aide à la décision, la gestion des connaissances, et la formation flexible à distance (Programme européen ARIANE). Nos félicitations.

ZURICH

Possibilités d'emplois en réseau

À Zurich, Mme Müller-Hemmi organise, avec deux professeurs de l'université, un réseau dont le but est de faire connaître aux femmes les possibilités de recyclage

et d'emploi, spécialement dans les branches de la communication et de l'information. Elle est en relation, par exemple, avec Swissair, les postes, l'administration cantonale et la banque cantonale, mais aussi les petites et moyennes entreprises (PME). Son objectif : étudier et faire connaître de nouveaux modèles pour le temps de travail. Elle collabore avec le Bureau fédéral de l'égalité dans le projet *Top Sharing*, qui vise à trouver des moyens qui permettent aux femmes de combiner la vie de famille avec la poursuite d'une carrière au plus haut niveau. Elle veut aussi développer la formation et le sens de la responsabilité individuelle et de l'égalité. (pbs)



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTÉ DE MÉDECINE** ouvre une inscription pour un poste de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

en écologie
au Département d'anthropologie et écologie

CHARGE : Il s'agit d'un poste à charge complète. Enseignement dans les domaines de l'écologie des eaux douces et de l'analyse des données écologiques et environnementales. Encadrement de travaux de diplômés et de doctorats, et participation à des enseignements interdisciplinaires. Recherches dans les domaines de la modélisation des données et des connaissances sur les organismes aquatiques, l'évaluation écologique, le suivi et la restauration des écosystèmes aquatiques.

EXPÉRIENCE : Une expérience de l'enseignement et de la recherche dans le domaine susmentionné, ainsi qu'une expérience de collaboration à des projets de recherches internationaux et une pratique courante de l'anglais et de l'allemand sont souhaitées.

TITRE EXIGÉ : doctorat ès sciences ou titre jugé équivalent

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} avril 2000 ou date à convenir

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 5 janvier 2000 au directeur du Département d'anthropologie et écologie, 12, rue Gustave-Rey, 1227 Acacias-Genève, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La **FACULTÉ DES SCIENCES** ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ADJOINT

au Département d'astronomie

CHARGE : Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures d'enseignement par semaine. Recherches dans le domaine de l'astronomie extragalactique et de la dynamique des galaxies. Expérience de l'enseignement et de la direction de recherches.

TITRE EXIGÉ : doctorat ès sciences ou titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 20 janvier 2000 au décanat de la Faculté des sciences, Sciences III, 30, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.